mise à jour le : 09/11/2026

COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE-ATLANTIQUE

Interclubs U11 - Loire Atlantique

Compétition réservée:		Piscine:
U11 (né-e en 2015 et après)	**ANCENIS - Centre aquatique Jean Blanchet** **184 rue Pierre de Coubertin 44150 ANCENIS**	**25 m x 5 couloirs**

dimanche 29 novembre 2026

Proposition sur www.extranat.fr :	Tarif :	**Programme**
du Lundi 16/11/2026 au Mercredi 25/11/2026 à 23h59	30 € par engagement	**Animation**

Département:	Région:	Inter région:	Nationale:
Qualificatif	**Animation**	**Animation**	**Animation**

- Si le club n'a pas engagé sur EXTRANAT avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte.
- Restriction possible : Selon Directive adminitrative ou sanitaire (Pass, Protocole, % FMI,….), les conditions d'engagements et d'organisation peuvent être modifiées
- Huis Clos : Si nécessaire ou imposé

Règlements :

1) Accès direct à la compétition : Les nageur(euse)s de 11 ans et plus (né(e)s en 2015 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.
2) Test sécuritaire préalable à l'accès à la compétition : Les nageur(euse)s de 10 ans et moins (nées en 2016 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du Sauv'nage ou Savoir Nager Sécuritaire avant d'accéder à la compétition

- **Chaque nageur devra prendre une Licence FFN Compétition.**
- **Compétition par équipes : chaque nageur de l'équipe doit nager un 100m 4N et un 50 mètres ainsi que les deux relais.**
- **Tous les 50 mètres doivent être nagés.**
- Epreuves de relais de 4 nageurs. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les équipes précédentes sont complètes.
- S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.
- A l'issue de la 1ère épreuve, aucun changement / remplacement de nageur ne pourra être effectué.
- Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais). Seules les équipes complètes sont comptabilisées dans le classement général.
- Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation.
- **Les remplaçants** : inscription à faire sur la compétition dédié. Ils sont autorisés à nager un 100m 4N et un 50m au choix.
- Pour toute information sur les dispositions particulières, il est souhaitable de consulter l'Annuel du Règlement de l'année en cours de la FFN.

Récompenses :

- Une médaille aux 4 nageu-(rs)-ses et au remplaçant(e) des 3 premières équipes.

Officiels :

- Rappel : 1 officiel (juge) pour la 1ére équipe et un officiel supplémentaire pour les équipes suivantes (dont un 2nd juge pour la 3ème équipe supplémentaire)

PROGRAMME:

Ouverture des portes 08 H 30
Début des épreuves 09 H 30

Selon la réalité des engagements, le comité pourra déplacer les relais 4 x 50 m 4N

Dimanche matin		Dimanche après-midi	
Relais 4 x 50 m NL	D/ M	50 m Papillon	D/ M
Remplaçants 100 m 4N	D/ M	50 m Dos	D/ M
Pause 10 Minutes		50 m Brasse	D/ M
100 m 4 N	D/ M	50 m NL	D/ M
Remplaçants les 50m	D/ M	Cérémonie Protocolaire	
Pause 10 Minutes			
Relais 4 x 50 m 4 N	D/ M		

Maison des Sports
44 rue R. ROLLAND - Bat C
BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 04
Tél : 02 28 06 22 77
cdn44natation@gmail.com